

PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

21 JANVIER 2009

SESSION ORDINAIRE du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, **MERCREDI LE 21 JANVIER 2009**, à 19 h 00 (7 h 00 pm), à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Paul Coulombe , maire d'Angliers
Monsieur Luc Lalonde , maire de Béarn
Monsieur Alain Sarrazin , maire de Duhamel-Ouest
Monsieur Kim Gauthier , maire de Fugèreville
Monsieur Maurice Laverdière, maire de Guérin
Madame Marie Lefebvre , mairesse de Kipawa
Monsieur Gérald Charron , maire de Laforce
Monsieur Réjean Paquin , maire de Latulipe-et-Gaboury
Monsieur Daniel Barrette , maire de Laverlochère
Monsieur Marc Champagne , maire de Lorrainville
Monsieur Michel Paquette , maire de Moffet
Madame Carmen Rivard , mairesse de Nédélec
Monsieur Maurice Rivard , maire de Notre-Dame-du-Nord
et préfet suppléant de la MRC
Monsieur Jocelyn Aylwin , maire de Rémigny
Monsieur Gérard Pétrin , maire de St-Bruno-de-Guigues
Monsieur Réjean Drouin , maire de St-Édouard-de-Fabre
Monsieur Normand Roy , maire de St-Eugène-de-Guigues
Monsieur Philippe Barette , maire de la ville de Témiscaming
Monsieur Sylvain Trudel , maire de la ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE

Monsieur Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Laniel
et représentant du Territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

Monsieur Jean-Pierre Charron , maire de Belleterre et préfet de la MRC

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
Madame Marie-Josée Brisson, agente de développement par intérim
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

Ouverture de la séance à 19 h 00 et adoption de l'ordre du jour.

01-09-023

Il est proposé par M. Maurice Laverdière
appuyé par M^{me} Marie Lefebvre
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

————— // —————

Le conseil prend acte de l'agenda du préfet pour le mois de décembre 2008.

01-09-024

Dossiers Santé – Centre de santé et de services sociaux du Lac-Témiscamingue.

Invité : M^{me} Jacynthe Bérubé, directrice générale

Accroissement de la détresse au sein de la population

Depuis septembre 2008, le Centre de santé et de services sociaux du Lac-Témiscamingue (CSSSLT) dénote un accroissement de la détresse (tentatives de suicide) au Témiscamingue. Le CSSSLT a doublé les effectifs au cours des derniers mois, afin d'améliorer les services et d'accélérer la prise en charge.

Cette situation est sans doute attribuable aux nombreuses pertes d'emplois survenues en région et anticipées (crise économique). De même, on constate une hausse de l'adhésion à l'aide sociale.

Le CSSSLT a procédé à une analyse des cas pour conclure qu'il n'y aurait pas de rapport entre ceux-ci (jeunes, hommes, femmes, personnes âgées, etc.). Cependant, la situation serait particulièrement inquiétante chez les jeunes et les hommes.

Autres initiatives en place pour soutenir la population :

- Rencontre avec divers partenaires;
- Parutions du numéro de téléphone de la ligne Info-suicide dans les médias régionaux;
- Projet sentinelle qui vise à outiller des personnes significatives dans chaque collectivité et secteurs d'activités afin de détecter des signaux de détresse;
- Mise sur pied du Comité Solidarité Témiscamingue;
- Offre aux municipalités de sessions d'information sur demande et autres informations (dépliants, par exemple) à être distribuées dans le milieu.

Le CSSSLT demande aux organismes de demeurer vigilants.

Autres dossiers au Centre de santé :

➤ Médecins :

Objectif inscrit au Plan d'effectifs : 18! Un 17^e médecin arrive au début février 2009; un psychiatre est attendu à l'automne 2009. La Coop santé fonctionne très bien (prise en charge), et le CSSSLT a réouvert la majorité des points de services sur le territoire (télé-médecine parfois utilisée dans les municipalités les plus éloignées).

➤ Projet d'agrandissement et de modernisation :

Ce projet de quelque 30 M\$ est sur la table depuis quelques années déjà et nécessitera un chantier de 18 à 21 mois. Cet agrandissement permettra d'améliorer les services cliniques et externes (oncologie, urgence, bloc opératoire, etc.).

Échéancier : Annonce 2009
Réalisation 2010-2011

➤ Questions des maires :

- ⇒ Disponibilité des médicaments en dehors des horaires des pharmacies;
- ⇒ Pénurie d'infirmières à Témiscaming;
- ⇒ Infirmières praticiennes (en formation depuis septembre 2008);
- ⇒ Prescription illisible.

01-09-025

Visite de M. Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda – Témiscamingue, et de M. Tomy Boucher, attaché politique et responsable du bureau du Témiscamingue à Ville-Marie.

Les travaux reprennent à l'Assemblée nationale du Québec dès la semaine prochaine. Le travail actuel concerne la mise à jour des dossiers d'actualités :

- Programmation MTQ annoncée à la fin février 2009;
- Enveloppe du député pour l'entretien du réseau routier municipal distribuée selon kilométrage;
- Templam / Usine Béarn;
- Laboratoires ruraux;
- MDEIE : Contrat de diversification à prolonger pour 2 ans;
- Matières résiduelles;
- Infrastructures (Fonds sur l'infrastructure municipale rurale – FIMR).

N. B. : Le bureau du député est situé à l'Hôtel de ville de Ville-Marie
(Téléphone : 819 629-6074)

Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 17 décembre 2008.

01-09-026

Le procès-verbal de la session ordinaire du 17 décembre 2008 ayant été remis et/ou transmis par la poste à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

01-09-027

Approbation de la répartition des sommes payables à la MRC pour l'exercice financier 2009 en vertu du règlement n° 136.1-11-2008 intitulé « Concernant l'imposition des taxes et quotes-parts (Budget) pour l'exercice financier 2009 ».

Considérant le règlement n° 136.1-11-2008 intitulé « Concernant l'imposition des taxes et quotes-parts (Budget) pour l'exercice financier 2009 » adopté par le conseil le 26 novembre 2008;

Considérant l'article 976 du Code municipal;

Considérant le projet de répartition aux municipalités remis à chacun des membres du conseil tel que décrit au tableau « Affectation de la répartition des taxes, quotes-parts et contributions par fonctions et activités »;

Il est proposé par M. Maurice Laverdière
appuyé par M. Paul Coulombe
et résolu unanimement

- ❖ Que la répartition des sommes payables à la MRC pour l'exercice financier 2009, en vertu du règlement n° 136.1-11-2008 (Budget 2009), adopté par le conseil de la MRC le 26 novembre 2008, soit approuvée tel que présenté par le secrétaire-trésorier – directeur général;
- ❖ Que copie certifiée de cette répartition, tel que résumé ci-dessous, soit transmise au bureau de chaque corporation locale avant le 1^{er} mars 2009.

Les quotes-parts sont dues et exigibles en 3 versements égaux, le 1^{er} mars, 1^{er} juin et le 1^{er} septembre 2009. Les frais concernant la cueillette des matières résiduelles sont facturés mensuellement. Les autres contributions (services d'évaluation aux villes, mutations, approvisionnements en sel et calcium, sécurité incendie, inspections commerciales) sont payables selon les modalités convenues sur production des comptes et pièces justificatives aux municipalités concernées. Les taxes imposées et prélevées par voie de taxation directe en Territoire non organisé sont dues et exigibles suivant les dispositions des articles 1001 et suivants du Code municipal. Les arrérages porteront intérêt au taux de 1½ % par mois ou 18 % par année à compter du 30^e jour de leur exigibilité.

Résumé

	BUDGET					
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
1) Répartition des quotes-parts						
➤ Villes	158 938 \$	161 652 \$	182 370 \$	469 058 \$	503 456 \$	927 216 \$
➤ Municipalités rurales et TNO	401 346 \$	413 270 \$	457 324 \$	961 244 \$	1 081 341 \$	1 840 579 \$
➤ Ensemble des municipalités	560 284 \$	574 922 \$	639 694 \$	1 430 302 \$	1 584 797 \$	2 767 795 \$
➤ Affectation surplus	(169 423 \$)	(164 599 \$)	(201 282 \$)	(239 203 \$)	(270 566 \$)	(142 650 \$)
➤ Quote-part générale	390 861 \$	410 323 \$	438 412 \$	1 191 099 \$	1 314 231 \$	2 625 145 \$

2) Évaluation uniformisée						
➤ Immeubles imposables	704 057 100 \$ (97,43 %)	706 839 400 \$ (96,58 %)	715 074 200 \$ (95,55 %)	756 333 500 \$ (94,80 %)	759 565 600 \$ (94,58 %)	766 640 600 \$ (94,15 %)
➤ Gouvernement du Québec	4 622 300 \$ (0,64 %)	4 853 000 \$ (0,66 %)	4 791 500 \$ (0,64 %)	4 776 300 \$ (0,60 %)	5 912 700 \$ (0,74 %)	6 170 300 \$ (0,76 %)
➤ Compensation . affaires sociales	8 020 215 \$ (1,11 %)	8 064 242 \$ (1,10 %)	7 911 378 \$ (1,06 %)	8 127 242 \$ (1,02 %)	8 051 835 \$ (1,00 %)	8 267 863 \$ (1,02 %)
➤ Écoles	3 984 942 \$ (0,55 %)	5 348 583 \$ (0,73 %)	5 387 796 \$ (0,72 %)	4 831 167 \$ (0,61 %)	4 771 693 \$ (0,59 %)	4 890 141 \$ (0,60 %)
➤ Autres immeubles secondaires	3 303 245 \$ (0,46 %)	4 541 962 \$ (0,62 %)	13 672 353 \$ (1,83 %)	16 405 262 \$ (2,06 %)	16 275 040 \$ (2,03 %)	16 670 975 \$ (2,05 %)
➤ Gouvernement du Canada	1 831 200 \$ (0,25 %)	1 823 000 \$ (0,25 %)	1 836 000 \$ (0,25 %)	1 837 353 \$ (0,23 %)	1 901 000 \$ (0,24 %)	2 127 700 \$ (0,26 %)
➤ Autres	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
➤ Facteur comparatif (uniformisation)	(3 161 356 \$) (-0,44 %)	370 544 \$ (0,06 %)	(309 352 \$) (-0,05 %)	5 525 185 \$ (0,68 %)	6 577 114 \$ (0,82 %)	9 468 511 \$ (1,16 %)
Total	722 657 646 \$ (100 %)	731 840 731 \$ (100 %)	748 363 875 \$ (100 %)	797 836 009 \$ (100 %)	803 054 982 \$ (100 %)	814 236 090 \$ (100 %)

➤ Municipalités rurales	388 177 141 \$ (53,71 %)	395 525 430 \$ (54,05 %)	402 813 163 \$ (53,83 %)	442 369 862 \$ (55,45 %)	446 358 007 \$ (55,58 %)	457 357 032 \$ (56,17 %)
➤ TNO	30 753 500 \$ (-4,26 %)	30 755 538 \$ (4,20 %)	31 276 800 \$ (4,18 %)	32 102 820 \$ (4,02 %)	32 244 755 \$ (4,02 %)	32 481 701 \$ (3,99 %)
Sous-total	418 930 641 \$ (57,97 %)	426 280 968 \$ (58,25 %)	434 089 963 \$ (58,01 %)	474 472 682 \$ (59,47 %)	478 602 762 \$ (59,60 %)	489 838 733 \$ (60,16 %)
➤ Villes	303 727 005 \$ (42,03 %)	305 559 763 \$ (41,75 %)	314 273 912 \$ (41,99 %)	323 363 327 \$ (40,53 %)	324 452 220 \$ (40,40 %)	324 397 357 \$ (39,84 %)
Total	722 657 646 \$ (100 %)	731 840 731 \$ (100 %)	748 363 875 \$ (100 %)	797 836 009 \$ (100 %)	803 054 982 \$ (100 %)	814 236 090 \$ (100 %)

3) Affectation des quotes-parts (montant net)						
A. Rémunération et déplacement des élus	52 052 \$ (13,3 %)	75 507 \$ (18,4 %)	88 511 \$ (20,2 %)	125 052 \$ (10,5 %)	97 113 \$ (7,4 %)	217 661 \$ (8,3 %)
B. Aménagement	(18 509 \$) (-4,6 %)	(15 126 \$) (-3,7 %)	(45 547 \$) (-10,4 %)	(143 039 \$) (-12,0 %)	(98 584 \$) (-7,5 %)	(61 071 \$) (-2,3 %)
C. Édifice	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
D. Fonds culturel Fonds socioculturel Fonds intervention financière	770 \$ (0,2 %)	3 500 \$ (0,8 %)	3 400 \$ (0,8 %)	5 550 \$ (0,5 %)	5 900 \$ (0,4 %)	6 264 \$ (0,2 %)
E. Évaluation	96 237 \$ (24,6 %)	100 871 \$ (24,6 %)	132 324 \$ (30,2 %)	97 747 \$ (8,2 %)	117 261 \$ (8,9 %)	173 491 \$ (6,6 %)
F. Défi 2000	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
G. Inspection commerciale	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
H. Développement économique	67 660 \$ (17,3 %)	67 660 \$ (16,5 %)	67 660 \$ (15,4 %)	68 060 \$ (5,7 %)	67 660 \$ (5,1 %)	68 004 \$ (2,6 %)
I. Administration	81 963 \$ (20,9 %)	59 256 \$ (14,4 %)	51 678 \$ (11,8 %)	45 348 \$ (3,8 %)	51 250 \$ (3,9 %)	61 653 \$ (2,3 %)
. Projet (Québec en Forme, Tab. communauté)						10 000 \$ (0,4 %)
J. Voirie	159 \$ (0,1 %)	162 \$ (0,1 %)	291 \$ (0,1 %)	297 \$ (0,1 %)	297 \$ (0,1 %)	332 \$ (0,1 %)
K. Loisirs et culture	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
L. Contribution aux organismes	12 516 \$ (3,2 %)	11 680 \$ (2,9 %)	12 032 \$ (2,7 %)	17 970 \$ (1,5 %)	15 208 \$ (1,2 %)	16 336 \$ (0,6 %)
M. Service supralocal	73 000 \$ (18,6 %)	73 000 \$ (17,8 %)	88 250 \$ (20,1 %)	87 250 \$ (7,3 %)	87 250 \$ (6,6 %)	87 250 \$ (3,3 %)

	BUDGET					
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
N. Réseau large bande	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
O. Carte nautique	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
P. Parc informatique	25 013 \$ (6,4 %)	28 813 \$ (7,0 %)	34 813 \$ (7,9 %)	49 613 \$ (4,2 %)	90 555 \$ (6,9 %)	93 105 \$ (3,5 %)
Q. Environnement						
. Cueillette	0 \$	0 \$	0 \$	735 751 \$ (61,8 %)	772 863 \$ (58,8 %)	1 192 745 \$ (45,4 %)
. Multitech						420 320 \$ (16,0 %)
. Écocentres locaux						107 050 \$ (4,1 %)
. Autres (environnement et incendie)	0 \$	0 \$	0 \$	87 500 \$ (7,3 %)	93 458 \$ (7,1 %)	227 005 \$ (8,7 %)
R. Barrage Tee	0 \$	0 \$	0 \$	9 000 \$ (0,7 %)	9 000 \$ (0,7 %)	0 \$
S. Service foresterie, géomatique	0 \$	5 000 \$ (1,2 %)	5 000 \$ (1,2 %)	5 000 \$ (0,4 %)	5 000 \$ (0,4 %)	5 000 \$ (0,2 %)
Total	390 861 \$ (100 %)	410 323 \$ (100 %)	438 412 \$ (100 %)	1 191 099 \$ (100 %)	1 314 231 \$ (100 %)	2 625 145 \$ (100 %)

> Municipalités rurales	253 772 \$ (64,9 %)	266 554 \$ (65 %)	292 498 \$ (66,7 %)	749 114 \$ (62,9 %)	841 431 \$ (64,0 %)	1 644 446 \$ (62,7 %)
> TNO	19 616 \$ (5 %)	20 346 \$ (4,9 %)	22 568 \$ (5,2 %)	34 392 \$ (2,9 %)	41 635 \$ (3,2 %)	98 142 \$ (3,7 %)
Sous-total	273 388 \$ (69,9 %)	286 900 \$ (69,9 %)	315 066 \$ (71,9 %)	783 506 \$ (65,8 %)	883 066 \$ (67,2 %)	1 742 588 \$ (66,4 %)
> Villes	117 473 \$ (30,1 %)	123 423 \$ (30,1 %)	123 346 \$ (28,1 %)	407 593 \$ (34,2 %)	431 165 \$ (32,8 %)	882 557 \$ (33,6 %)
Total	390 861 \$ (100 %)	410 323 \$ (100 %)	438 412 \$ (100 %)	1 191 099 \$ (100 %)	1 314 231 \$ (100 %)	2 625 145 \$ (100 %)

4) Affectation des contributions						
	Voir Quotes-parts	Voir Quotes-parts	Voir Quotes-parts	Voir Quotes-parts	Voir Quotes-parts	Voir Quotes-parts
> CDET) SDT						
> OTT						
> CTAT	0 \$	0 \$	0 \$	53 000 \$	54 000 \$	54 500 \$
. Para-Transport	0 \$	0 \$	0 \$	(30 773 \$) 22 227 \$	0 \$ 54 000 \$	0 \$ 54 500 \$
> Évaluation (services aux villes et mutations)	58 500 \$	53 000 \$	53 000 \$	53 000 \$	53 000 \$	53 000 \$
> Sel et calcium	14 807 \$	27 592 \$	24 338 \$	20 782 \$	17 385 \$	25 036 \$
> Inspection commerciale (TAJ)	10 400 \$	10 400 \$	10 400 \$	10 400 \$	10 400 \$	10 400 \$
> Sécurité incendie	0 \$	7 448 \$	15 010 \$	16 815 \$	22 610 \$	21 110 \$
Total	83 707 \$	98 440 \$	102 748 \$	123 224 \$	157 395 \$	164 046 \$

> Municipalités rurales	19 807 \$ (23,7 %)	35 265 \$ (35,8 %)	38 154 \$ (37,1 %)	51 668 \$ (41,9 %)	76 731 \$ (48,7 %)	82 129 \$ (50,1 %)
> TNO	200 \$ (0,2 %)	592 \$ (0,6 %)	990 \$ (1,0 %)	2 313 \$ (1,9 %)	4 369 \$ (2,8 %)	4 264 \$ (2,6 %)
Sous-total	20 007 \$ (23,9 %)	35 857 \$ (36,4 %)	39 144 \$ (38,1 %)	53 981 \$ (43,8 %)	81 100 \$ (51,5 %)	86 393 \$ (52,7 %)
> Villes	63 700 \$ (76,1 %)	62 583 \$ (63,6 %)	63 604 \$ (61,9 %)	69 243 \$ (56,2 %)	76 295 \$ (48,5 %)	77 653 \$ (47,3 %)
Total	83 707 \$ (100 %)	98 440 \$ (100 %)	102 748 \$ (100 %)	123 224 \$ (100 %)	157 395 \$ (100 %)	164 046 \$ (100 %)

2009			
5) Répartition des quotes-parts et contributions (montant net)			
	Quotes-parts	Contributions	Total
> Municipalités rurales	1 644 446 \$	82 129 \$	1 726 575 \$ (61,9 %)
> TNO	98 142 \$	4 264 \$	102 406 \$ (3,7 %)
Sous-total	1 742 588 \$	86 393 \$	1 828 981 \$ (65,6 %)
> Villes	882 557 \$	77 653 \$	960 210 \$ (34,4 %)
Total	2 625 145 \$	164 046 \$	2 789 191 \$ (100 %)

6) Affectations et répartitions des taxes en TNO				
	Total	Roulier	Laniel	Les Lacs
➤ Taxes foncières	129 090 \$	0 \$	19 364 \$	109 726 \$
➤ Répartition locale	119 580 \$	0 \$	119 580 \$	0 \$
➤ Contributions	4 263 \$	0 \$	2 609 \$	1 654 \$
➤ Quotes-parts	98 142 \$	0 \$	54 194 \$	43 948 \$
➤ Sûreté du Québec	42 283 \$	0 \$	20 209 \$	22 074 \$
➤ Transfert 375 M\$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Total	393 358 \$	0 \$	215 956 \$	177 402 \$
➤ Évaluation	31 895 900 \$	0 \$	15 220 900 \$	16 675 000 \$
➤ Taux au 100 \$/évaluation	1,2333 \$	0 \$	1,4188 \$	1,0639 \$
⁽¹⁾ Annexion du TNO Roulier à la municipalité de Nédélec le 7 octobre 1995				

01-09-028

Gestion des matières résiduelles

Adoption et dépôt au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) d'un « Plan correctif » relativement au maintien des dépôts en tranchée au-delà de l'échéancier réglementaire du 19 janvier 2009.

Considérant les résolutions de la MRC de Témiscamingue les 17 novembre et 10 décembre 2008 requérant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs le maintien des dépôts en tranchée au-delà de l'échéancier réglementaire du 19 janvier 2009, le temps de mettre en place des solutions fonctionnelles et « selon nos moyens ».

Considérant que la MRCT doit, pour l'essentiel, s'engager formellement à respecter les objectifs de la « Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 » et à cette fin à soumettre un « Plan correctif » au plus tard le 30 janvier 2009; en contrepartie, la MRCT éviterait une application coercitive de la réglementation en vigueur par le MDDEP (saisie de cautionnement, amende pour infraction, etc.);

Il est proposé par M. Sylvain Trudel
appuyé par M. Marc Champagne
et résolu unanimement

- ❖ D'adopter et de déposer au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs un « Plan correctif » comprenant :
 - L'état de situation;
 - Les réalisations de l'année 2001 à aujourd'hui;
 - Le plan de financement précisant les étapes réalisées et à venir;
 - Les choix à faire afin de compléter le dossier de la gestion des matières résiduelles, dans le respect de la protection de l'environnement, du développement durable et de la capacité de payer des contribuables :

Options A : Projet d'un centre de transbordement – recyclage et déchets, à l'Écocentre;

B : Projet de centres de transbordement des déchets, par secteurs géographiques;

C : Projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique, à caractère rural (LET RURAL);

D : Recherche et développement d'un projet de valorisation des matières résiduelles (conversion en énergie) plutôt que l'enfouissement, selon un partenariat public privé (PPP).

La MRC de Témiscamingue requiert la collaboration du MDDEP pour effectuer les choix qui s'imposent, conclure une entente gagnant/gagnant et en assurer le suivi, dans le plus bref délai.

01-09-029

Gestion des matières résiduelles

Responsabilité de la MRC de Témiscamingue relativement au maintien des dépôts en tranchée (DET) au-delà de l'échéancier réglementaire du 19 janvier 2009.

Considérant les résolutions de la MRC de Témiscamingue les 17 novembre et 10 décembre 2008 requérant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs le maintien des dépôts en tranchée au-delà de l'échéancier réglementaire du 19 janvier 2009, le temps de mettre en place des solutions fonctionnelles et « selon nos moyens ».

Considérant le « Plan correctif » adopté à cet égard par le conseil des maires le 21 janvier 2009;

Considérant « l'acquisition de compétence » de la MRCT (règlement n° 120-09-2006 du 20 septembre 2006);

Il est proposé par M. Sylvain Trudel
appuyé par M. Maurice Rivard
et résolu unanimement

- ❖ De demander aux municipalités concernées de poursuivre l'entretien de leur site respectif en la manière habituelle, au-delà du 19 janvier 2009, le temps nécessaire à se conformer. Pour sa part la MRC de Témiscamingue et ses 20 municipalités et Territoire non organisé assument dans l'intervalle s'il y avait lieu toute conséquence relativement au maintien des dépôts en tranchée (saisie de cautionnement, amende pour infraction, etc.).

Liste des DET en vigueur au 19 janvier 2009 :

- | | | |
|-----------------------|------------------------|---------------|
| ➤ Angliers | ➤ Belleterre | ➤ Fugèreville |
| ➤ Guérin | ➤ Kipawa | ➤ Laforce |
| ➤ Latulipe-et-Gaboury | ➤ Lorrainville | ➤ Moffet |
| ➤ Nédélec | ➤ Notre-Dame-du-Nord | ➤ Rémigny |
| ➤ St-Édouard-de-Fabre | ➤ St-Eugène-de-Guigues | ➤ Témiscaming |
| ➤ Laniel | | |

Gestion des matières résiduelles

Suivi concernant les relais d'écocentres locaux (achat des conteneurs de 40 verges³ par les municipalités, levées des conteneurs, camion « roll off », etc.).

01-09-030

1) Mise en situation

Retour sur la résolution n^o 12-08-476 adoptée par le conseil des maires le 17 décembre 2008 au sujet des relais d'écocentres locaux :

- Conteneurs 40 verges³ dans les municipalités;
- Levées de conteneurs à l'entreprise privée;
- ou
- Achat camion « roll off ».

Suite à l'appel d'offres conformément aux dispositions du Code municipal (17 septembre 2008) ainsi qu'aux soumissions reçues (27 novembre 2008), le conseil des maires concluait le 17 décembre 2008, comme suit :

« Qu'aucune soumission ne soit acceptée pour le moment et que toute décision au sujet des camions « roll off » et des conteneurs de 40 verges³ soit reportée au prochain conseil des maires prévu le 21 janvier 2009.

Ces équipements ne seraient pas nécessaires à court terme puisque la MRC revendique le maintien des dépôts en tranchée pour 2009!

Le coût de la collecte sélective, de l'Écocentre, du transport et de la disposition des matières résiduelles est déjà très élevé (Budget 2009 : 1 720 115 \$).

Suite à la fermeture effective des dépôts en tranchée, les municipalités locales pourraient donc assumer l'entière responsabilité des relais d'écocentres locaux. Le Comité municipal de Laniel, par exemple, a déjà un site de dépotoir clôturé et supervisé, qui deviendrait un relais d'écocentre où les citoyens viendraient déposer leurs matières autres que celles cueillies à chaque semaine dans les bacs de 360 litres, selon les enclos ou espaces désignés par type de matériaux. Ces matières seraient acheminées selon les différents types de collecte (ex. : pneus – vs – Recyc-Québec); pour les déchets, la municipalité s'occupe elle-même, en régie interne ou à contrat, de les acheminer à l'Écocentre de la MRCT. »

2) Éléments nouveaux

2.1) Conteneurs de 40 verges³

Pour les municipalités intéressées, Témisko de Notre-Dame-du-Nord a été contacté pour une nouvelle offre aux municipalités; leur soumission originale était de 8 800 \$ l'unité (à suivre).

2.2) Fourniture (location) et levée des conteneurs « roll off ».

Précisions sur la soumission du 27 novembre 2008 de « Transport Symkam » (M. Sylvain Brouillard de Lorrainville).

OPTION A

Service de levée par l'Entrepreneur : inclut le chauffeur (\pm 1 200 heures/année) et le camion (carburant, entretien, assurances, etc.) pour ramasser les « roll off » et les transporter entre les relais d'écocentres locaux et l'Écocentre de la MRC situé à Fabre (\pm 56 000 km/année).

	Année du contrat	Coût moyen par levée	Nombre de levées/année	Coût annuel
	2009	306,27 \$	500	153 132,80 \$
	2010	308,77 \$	500	154 382,80 \$
	2011	315,39 \$	500	157 695,36 \$
S'il y a lieu (au choix de la MRC)	2012	322,10 \$	500	161 049,20 \$
	2013	328,89 \$	500	164 445,28 \$

182 292,80 \$

OPTION B : non soumissionnaire

Location de 18 conteneurs « roll off » neufs de 40 verges³ conditionnel à l'octroi du transport de levée

Type de fourniture	Coût unitaire (par conteneur)	Coût global (pour 18 conteneurs)
Location	1 620 \$ par année (135 \$ par conteneur par mois)	29 160 \$ par année

Il est proposé par M. Philippe Barette appuyé par M^{me} Marie Lefebvre et résolu unanimement

- ❖ Que la résolution n° 12-08-476 adoptée par le conseil des maires le 17 décembre 2008 soit approuvée et confirmée à savoir « qu'aucune soumission n'est acceptée au sujet des camions « roll off » et des conteneurs de 40 verges³; les municipalités locales assument l'entière responsabilité des relais d'écocentres locaux. »

01-09-031

RNC Média : Coupures de postes.

Le conseil prend acte d'une lettre adressée le 19 décembre 2008 par M. Marc Lemay, député d'Abitibi-Témiscamingue à M. Raynald Brière, président et chef de direction RNC Média.

Nouvelles coupures de postes à RNC Média : Une douzaine d'emploi en moins. Le député questionne ces nouvelles coupures ainsi que leur impact sur la diffusion des nouvelles et la couverture territoriale.

Le député se dit d'autant plus dérouter par ces annonces, du fait que le 4 septembre 2008, lors du Gala de la rentrée que RNC Média a tenu en grande pompe à l'Agora des Arts de Rouyn-Noranda, l'entreprise présentait sa nouvelle image et faisait part de ses importants projets à venir pour l'Abitibi-Témiscamingue. « La célébration mise en place lors de ce Gala de la rentrée laissait croire que les difficultés rencontrées, par ce qui était autrefois Radio Nord, avaient été surmontées et qu'une ère nouvelle s'ouvrait pour l'entreprise », fait valoir M. Lemay.

En outre, en mars 2007, suite à l'acceptation par les employés syndiqués de la fermeture du département de mise en ondes en Abitibi-Témiscamingue, RNC Média annonçait un investissement de 3 M\$ dans la mise à niveau des équipements de radio et de télévision dans la région. « Voilà un autre élément permettant de croire à un avenir meilleur. Que s'est-il passé avec le sacrifice consenti par les employés? », se questionne enfin le député d'Abitibi-Témiscamingue.

Par conséquent, le député demande à la direction de bien vouloir lui faire connaître le plan mis en place et qui a mené RNC Média à effectuer ces coupures, tout en assurant un service de qualité à la population.

01-09-032

Le Ouï-dire : Journal à l'intention du monde municipal, édition n° 8, décembre 2008.

Le conseil prend acte du journal « Le Ouï-dire » édition de décembre 2008 (n° 8).

En mai 2008, la Société de développement du Témiscamingue, via son agente de développement rural, M^{me} Annie Bellehumeur, mettait sur pied un bulletin électronique destiné à informer le monde municipal sur ce qui se passe à la MRC de Témiscamingue et dans les autres municipalités. La MRC de Témiscamingue et les municipalités participent activement à alimenter le contenu de ce média.

01-09-033

Tournée des régions du président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), M. Robert Coulombe, La Sarre, 15 janvier 2009.

Le conseil prend acte du communiqué de l'UMQ suite à la visite du président à La Sarre le 15 janvier 2009.

Monsieur Coulombe a discuté avec les représentants régionaux, entre autres des sujets suivants :

- Le Programme des infrastructures financé conjointement par le fédéral ($\frac{1}{3}$), provincial ($\frac{1}{3}$), municipal ($\frac{1}{3}$).

Les municipalités réclament de nouvelles sources de revenus. Les municipalités sont responsables de la moitié des infrastructures publiques et ne recevront que 0,08 \$ de chaque dollar de taxes et d'impôt perçu au Canada.

À titre d'exemple, actuellement, pour un investissement de 100 M\$, Ottawa bénéficie d'un retour de 18 M\$, Québec de 17 M\$ et les municipalités de 0 \$. L'UMQ propose un partage équitable entre les 3 paliers.

- La diversification des revenus;
- La gestion des matières résiduelles;
- La complémentarité rurale urbaine;
- L'avenir de l'industrie forestière;
- L'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire;
- La relève;
- L'évaluation foncière des industries forestières.

01-09-034

Énoncé économique du 14 janvier 2009. / M^{me} Monique Jérôme-Forget, ministre des Finances et ministre responsable des Infrastructures, et réactions de la FQM (Fédération québécoise des municipalités).

1) Résumé de l'énoncé économique

Le gouvernement propose 6 nouvelles mesures pour soutenir l'emploi, protéger le pouvoir d'achat des Québécois et appuyer nos entreprises :

- 1) Un nouveau crédit d'impôt remboursable pour la rénovation et l'amélioration résidentielle;
- 2) Le versement d'une contribution sur 2 ans (2009-2010) de 1 milliard de dollars au capital de la Société générale de financement du Québec afin d'augmenter ses investissements dans des entreprises actives au Québec;
- 3) Un assouplissement aux règles régissant les régimes de retraite des entreprises (assurer la solvabilité des caisses de retraite des entreprises québécoises);
- 4) Une amélioration du soutien à la production cinématographique et télévisuelle;
- 5) Une hausse du salaire minimum à 9,00 \$ l'heure au 1^{er} mai 2009 afin de protéger le pouvoir d'achat des bas salariés;
- 6) Un investissement supplémentaire en infrastructures pour soutenir davantage l'emploi. Ainsi, les investissements prévus pour 2008-2013 s'élèveront à 41,8 milliards de dollars.

Au total, ces nouvelles actions et celles déjà mises en œuvre injecteront 6,9 milliards de dollars de liquidités dans l'économie à partir de 2009.

2) Réactions FQM

La FQM est satisfaite des investissements (41,5 milliards de dollars) en infrastructures, mais veut s'assurer que toutes les municipalités en bénéficient équitablement, en tenant compte de leur capacité de payer et que l'argent soit disponible sur le terrain rapidement.

La FQM réclame d'autres mesures :

- La création d'un fonds gouvernemental dédié aux municipalités et aux MRC pour la réalisation de projets énergétiques;
- L'adoption d'un plan numérique afin de brancher les quelque 200 000 clients résidentiels répartis dans plus de 250 municipalités qui n'ont toujours pas accès à Internet haute vitesse;
- Les mesures ciblées qui permettront de soutenir véritablement les petites entreprises, avec une très grande souplesse et rapidité d'intervention pour répondre à la situation de crise économique actuelle;
- Aide accrue aux Centres locaux de développement (SDT);
- Mise en place de 3 chantiers pour le développement économique du Québec :
 - 1) L'occupation du territoire;
 - 2) L'autonomie municipale;
 - 3) Le partage des redevances sur les ressources naturelles.

01-09-035

Désuétude économique en évaluation foncière.

Un récent jugement du Tribunal administratif concernant l'évaluation de Domtar (forestière) à la ville de Windsor inquiète les municipalités et les villes où l'on retrouve des industries forestières.

Le jugement rendu en faveur de l'usine Domtar à Windsor diminue considérablement l'évaluation municipale (30 %).

La ville de Windsor va en appel de ce jugement, avec l'appui de la FQM, de l'UMQ ainsi que du ministère des Affaires municipales et des Régions qui accorde une aide de 200 000 \$ à titre exceptionnel et s'engage éventuellement à modifier la loi au sujet de la « désuétude économique ».

01-09-036

Reportage à « La Semaine verte » : Prosciutto.

Le dimanche 25 janvier 2009, à 12 h 30 sera diffusé un reportage concernant le projet Prosciutto comprenant les productions, l'abattoir de Lorrainville et l'usine à Notre-Dame-du-Nord (Projet Oronor – 50 M\$) dans le cadre de l'émission « La Semaine verte à Radio-Canada ».

01-09-037

Dossiers Forêt.

1) Usine Béarn

La revendication afin de récupérer les bois disponibles de l'usine Domtar à Malartic est toujours d'actualité.

Il est inconcevable qu'une usine de sciage ne puisse fonctionner à plein temps au Témiscamingue.

2) Usine Temlam

Dans une lettre adressée à M. James Lopez, président et chef de la direction chez Tembec inc., et à M. Pierre Shedler, pdg de la Société générale de financement du Québec, en date du 18 décembre 2008, le Syndicat des travailleurs (travailleuses) de Temfor désirent signifier l'intérêt des employés de l'usine Temlam de Ville-Marie à participer au redémarrage de cette usine ou en faire l'acquisition, advenant que les dirigeants n'aient plus l'intention de l'opérer.

Depuis Tembec a signifié son désistement à savoir qu'elle ne relancera pas l'usine « pour le moment ». Un Plan d'affaires est actuellement en préparation, en collaboration SDT – MRC de même que des ministères des gouvernements provincial et fédéral. La MRCT s'est engagée à cette fin pour une somme de 30 000 \$ (Volet II ou Pacte rural).

01-09-038

Suivi des dossiers, éléments nouveaux, questions, s'il y a lieu.

- **Projet pilote Laverlochère Internet haute vitesse aux citoyens :**
Présentation au conseil des maires prévue le 18 février :
 - ⇒ Télébec offre le service à la condition d'obtenir la signature d'une centaine de clients potentiels;
 - ⇒ Un privé devrait faire une proposition dans les prochains jours.
- **Agent/agente de développement culturel :**
 - ⇒ Sélection en cours;
 - ⇒ Entrée en fonction le 9 février 2009.
- **Projet Angliers La Régionale :**
 - ⇒ Rencontre entre les promoteurs, le conseil municipal d'Angliers et la MRC de Témiscamingue était prévue le 26 janvier 2009 à Angliers.

La Régionale a demandé de reporter la rencontre le temps qu'elle puisse tenir une rencontre à Québec concernant le financement.
- **Vente pour taxes du 12 mars 2009 :**

Municipalité	Nombre d'immeubles
Béarn	1
Guérin	1
Kipawa	5
Latulipe-et-Gaboury	2
Laverlochère	1
Commission scolaire du Lac-Témiscamingue	2
MRC de Témiscamingue	1
Total	13

Représentations (Rapports d'activités).

01-09-039

- Société de développement du Témiscamingue (SDT) :
 - ⇒ Présentation par M. Francis Dessureault du projet ACCORD;
 - ⇒ Écoflamme va bien;
 - ⇒ Projet de poutrelles;
 - ⇒ Présentation du projet de relance de Temlam (Plan d'affaires).
- Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (CRÉAT) :
 - ⇒ Tenue d'un 5 à 7 avec les députés;
 - ⇒ Les régions ressources demandent une rencontre avec le premier ministre pour les programmes de développement économique aux entreprises.
- Agence régionale de forêt privée;
- Domaine de la Baie Gillies :
 - ⇒ En relance (gestion, entretien);
 - ⇒ Plan de communication (à venir);
 - ⇒ Orientation : Développer la base plein air et événements (congrès, colloques, etc.). Moratoire d'un an sur la colonie de vacances (pas rentable et complexe à gérer).
- GAMME (Prochain thème à l'étude de même que la formule et le suivi).

01-09-040

Prochaines réunions.

- CA : 11 février 2009 à 17 h 00;
- Conseil des maires : 18 février 2009 à 19 h 00.

Invité : M. Daniel Barrette, maire de Laverlochère
Projet pilote
Internet haute vitesse aux citoyens

01-09-041

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M^{me} Marie Lefebvre
appuyé par M. Alain Sarrazin
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 22 h 20.

(Original signé)

(Original signé)

Jean-Pierre Charron, préfet

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.